

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2017 INDIVIDUEL POUSETS

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

## CONDITIONS DE PARTICIPATION ET FORME DE JEU :

La joueuse ou le joueur devra :

- être titulaire de la licence FFG de l'année en cours,
- avoir enregistré son certificat médical à la FFG 5 jours pleins ouvrables avant le début de l'épreuve
- respecter les catégories d'âge du Vade-mecum 2017
- le sur-classement d'un « Enfant » en catégorie « Pouset » est autorisé.
- être classé

Cette épreuve se déroule sur deux tours de 9 trous en « Stableford » Net.

A la clôture des inscriptions, seuls les 27 meilleurs index seront sélectionnés pour y participer.

## DATE ET LIEU

**Samedi 3 juin sur le Compact de St Donat**

**Classement** : Les titres de Championne Départementale et Champion Départemental des pousets seront décernés à l'issue de la compétition. Si un ou plusieurs enfants réalisent le même score que le premier du classement, ils joueront autant de trous supplémentaires qu'il leur sera nécessaire pour se départager la première place.

**Condition particulières** : Epreuve "non fumeur", chariots électriques et cadets non autorisés.

**Accompagnateurs** : Les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc. (autre que les accompagnateurs éventuellement désignés par le Comité) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, (même lors des recherches de balle). Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

## ENGAGEMENT

Les inscriptions se feront **sur le site du comité ([www.cdgolf06.com](http://www.cdgolf06.com)) en utilisant le formulaire lié à l'annonce de cette compétition** avant le **samedi 27 mai**.

Le montant de l'inscription de **15 €** (exceptés pour les joueurs inscrits au championnat des écoles pousets qui a lieu en même temps) devra parvenir au Comité départemental de Golf, Le Soleil d'or B1, Chemin de Rabiac Estagnol 941, 06600 Antibes, avant la compétition.